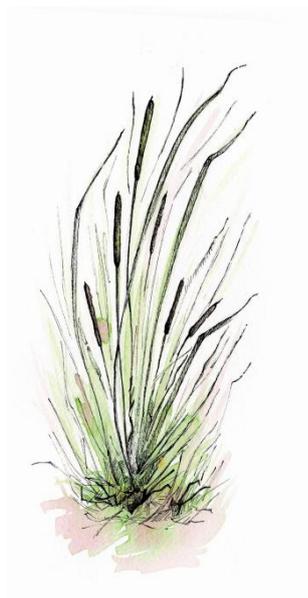




**Syndicat Mixte des Marais  
de la Vie, du Ligneron  
et du Jaunay**

## COMPTE RENDU D'ACTIVITES ANNEE 2012



**SYNDICAT MIXTE DES MARAIS DE LA VIE,  
DU LIGNERON ET DU JAUNAY**

Secrétariat : 11 RUE DU BOURG – 85800 GIVRAND

Tél. : 02.51.54.28.18 – Fax : 02.28.10.95.48

Courriel : [marais.vlj@wanadoo.fr](mailto:marais.vlj@wanadoo.fr)

[www.vie-jaunay.com](http://www.vie-jaunay.com)



MARS 2013





**SOMMAIRE**

**LE CONTRAT RESTAURATION ENTRETIEN « RIVIERES ET ZONES HUMIDES »  
DU BASSIN AVAL DE LA VIE ET DU JAUNAY**

<b>TRAVAUX DE RESTAURATION.....</b>	<b>7</b>
M7 / LE JAUNAY AVAL.....	7
UHC A / MARAIS DU JAUNAY ET DU GUE-GORAND .....	9
UHC B / MARAIS DE LA BASSE VALLEE DE LA VIE .....	11
UHC C / MARAIS DU BARRAGE DES VALLEES.....	13
UHC D / MARAIS DE LA VIE .....	15
UHC E ET F / MARAIS DE SOULLANS ET DES ROUCHES .....	17
UHC G ET H / MARAIS DE SAINT HILAIRE DE RIEZ ET DE NOTRE DAME DE RIEZ.....	19
OUVRAGES HYDRAULIQUES.....	21
ETUDE D'EVALUATION DU CONTRAT RESTAURATION ENTRETIEN « RIVIERES ET ZONES HUMIDES » .....	22
<b>TRAVAUX D'ENTRETIEN .....</b>	<b>23</b>
GESTION DES EMBACLES .....	23
LUTTE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES NUISIBLES.....	23
LUTTE CONTRE LES PLANTES AQUATIQUES EXOTIQUES ENVAHISSANTES .....	23
ACCES ET VISITE ANNUELLE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES.....	23
REGULATION DES CORMORANS.....	24

**ANIMATION ET SUIVI/EVALUATION**

<b>1,5 POSTES DE TECHNICIEN RIVIERES ET ZONES HUMIDES .....</b>	<b>25</b>
RAPPEL DU ROLE DES TECHNICIENS .....	25
COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2012 .....	25

**ANNEXES**

<b>ANNEXE 1 : FICHES ACTIONS .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 2 : PROGRAMME CRE AVAL DE LA VIE ET DU JAUNAY – ANNEE 2012 .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 3 : SUIVI DES PASSES A ANGUILLES SUR LE BARRAGE DES VALLEES ET L'ECLUSE DU JAUNAY – ANNEE 2012 .....</b>	<b>27</b>



# LE CONTRAT RESTAURATION ENTRETIEN

## « RIVIERES ET ZONES HUMIDES »

### DU BASSIN AVAL DE LA VIE ET DU JAUNAY

Le 28 janvier 2008, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Général de la Vendée se sont engagés dans un Contrat Restauration Entretien "Rivières et Zones Humides" sur le bassin versant aval de la Vie et du Jaunay.

Ce contrat a pour objet la restauration et l'entretien des rivières et zones humides, sur le bassin versant aval de la Vie et du Jaunay, par la réalisation d'un programme quinquennal d'actions engagées par le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay. Cette démarche vise à :

- ☞ une approche cohérente sur l'ensemble du bassin versant,
- ☞ des méthodes d'intervention douces et respectueuses de l'environnement,
- ☞ la garantie des résultats acquis par l'entretien ultérieur régulier des actions entreprises,
- ☞ le suivi et l'évaluation des actions.

Le programme d'actions s'appuie sur des enjeux prioritaires privilégiant des opérations ayant pour objectifs de :

- |  |  |
|--|--|
| ✓ reconquérir et valoriser les zones humides,                | ✓ lutter contre les espèces invasives,   |
| ✓ décloisonner les cours d'eau,                              | ✓ restaurer la libre circulation piscicole,  |
| ✓ reconquérir ou préserver les champs d'expansion des crues, | ✓ valoriser les zones de frayères piscicoles,  |
| ✓ gérer les ouvrages hydrauliques,                           | ✓ préserver les accès aux cours d'eau,   |
| ✓ préserver la qualité des eaux,                             | ✓ améliorer la connaissance, surveiller la qualité des milieux aquatiques et évaluer l'impact environnemental des actions, |
| ✓ préserver le corridor biologique,                          | ✓ animer, surveiller et coordonner les actions.  |
| ✓ restaurer les habitats de berges,                          |  |

#### BILAN DU PROGRAMME D' ACTIONS 2012

Le bilan du programme d'actions 2012 se décline en deux parties :

➤ **Les travaux de restauration, présentés par masse d'eau et par unité hydraulique cohérente (marais), comprenant :**

- ☞ un rappel du diagnostic et des objectifs,
- ☞ un bilan des actions 2012,
- ☞ une fiche détaillée par travaux (annexée au présent rapport) reprenant la présentation du site, les caractéristiques des travaux, les indicateurs de moyens, le reportage photographique et le plan de financement final.

➤ **Les opérations d'entretien présentées par type d'action.**



## TRAVAUX DE RESTAURATION

### M7 / LE JAUNAY AVAL

#### RAPPEL DU DIAGNOSTIC - 2005

La qualité globale est très mauvaise en raison d'une altération sur les compartiments morphologie (berges et ripisylve) et continuité (ouvrages infranchissables pour les poissons).

#### RAPPEL DES OBJECTIFS DU CRE

Parmi les 4 enjeux définis sur le territoire du CRE, l'enjeu primordial est l'enjeu **gestion des milieux naturels** en raison de la dégradation du milieu, notamment au niveau des berges et de la ripisylve. Les enjeux *gestion quantitative et qualitative des eaux superficielles* sont secondaires du fait de l'artificialisation des débits résultant de la retenue du Jaunay.

#### BILAN DES ACTIONS 2012

N° Fiche action	Secteur	Type de travaux	Montant budgétisé HT	Montant des travaux HT	Réalisé
1	Lac du Gué-Gorand	Arrachage mécanique des PAEE - 1 200 m <sup>2</sup>	6 000,00 €	3 810,00 €	OUI
TOTAL			6 000,00 €	3 810,00 €	

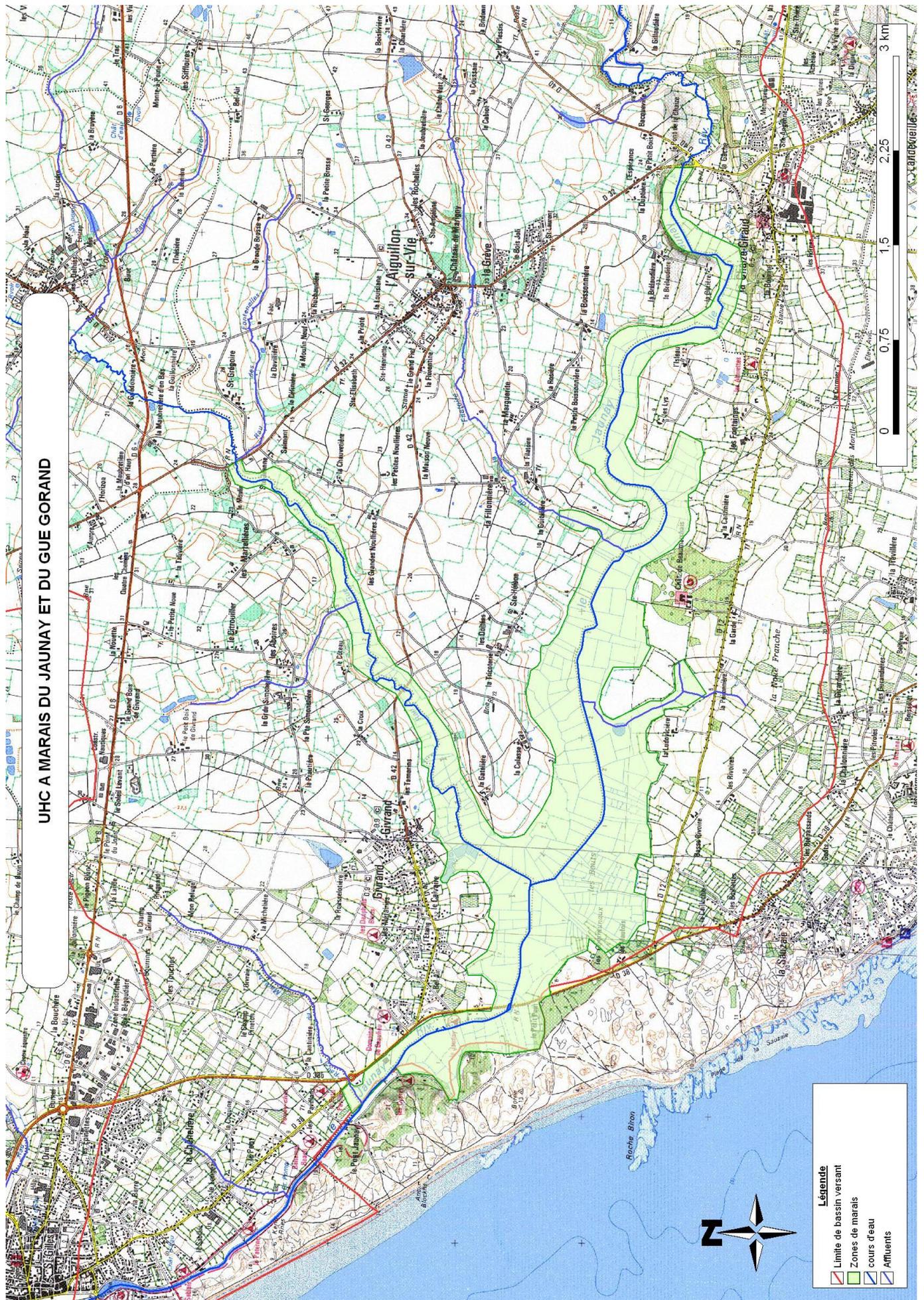
#### OBSERVATIONS :

Les travaux d'arrachage mécanique des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE), prévus initialement en 2011, ont été achevés en 2012.

La partie médiane du lac du Gué-Gorand a fait l'objet des travaux d'arrachage mécanique en 2012.

Cependant, des travaux seront engagés en 2013 sur la partie amont du lac, actuellement envahie à 100 %.

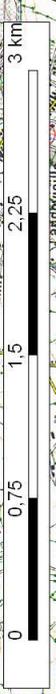
#### FICHE ACTION N° 1



UHC A MARAIS DU JAUNAY ET DU GUE GORAND

**Légende**

- Limite de bassin versant
- Zones de marais
- cours d'eau
- Affluents



UHC A / MARAIS DU JAUNAY ET DU GUE-GORAND

**RAPPEL DU DIAGNOSTIC - 2005**

L'état des chenaux du marais du Jaunay et du Gué-Gorand est variable. Les marais présentent une grande diversité typologique de chenaux à différents stades d'évolution du fait des pratiques d'entretien et de la gestion agricole des parcelles. Le nombre de chenaux est globalement en voie de diminution.

Le Jaunay et le Gué-Gorand constituent les chenaux principaux. L'envasement du chenal principal du Jaunay n'est pas problématique actuellement, mais l'absence de continuité d'une strate d'hélophytes imputable à des pieds de berges abrupts réduit la diversité biologique et accentue l'érosion. L'exhaussement localisé du lit du Gué-Gorand pose des problèmes d'écoulement, d'alimentation des chenaux et de banalisation de l'habitat.

Les relevés du Syndicat Mixte indiquent un fort recouvrement par la Jussie et le Myriophylle du Brésil (plantes aquatiques exotiques invasives) sur une bonne partie du marais. Un piégeage régulier pour réguler la population de ragondins est nécessaire.

**RAPPEL DES OBJECTIFS DU CRE**

L'érosion hydraulique, associée au piétinement des bovins et à l'action de sape des ragondins, affecte le compartiment morphologie et favorise l'envasement des chenaux secondaires et tertiaires.

Les plantes aquatiques exotiques invasives colonisent une grande partie du marais, en particulier les chenaux secondaires et tertiaires envasés.

La libre circulation piscicole n'est pas assurée sur le clapet des Rouches et sur celui de la Gétière. Les potentialités de reproduction pour le brochet ne sont pas toutes restaurées.

**BILAN DES ACTIONS 2012**

N° Fiche action	Secteur	Type de travaux	Montant budgétisé HT	Montant des travaux HT	Réalisé
2	Fossés des Communaux et de La Chaize Giraud	Arrachage mécanique des PAEE - 3 880 m	12 000,00 €	11 220,50 €	OUI
TOTAL			12 000,00 €	11 220,50 €	

**OBSERVATIONS :**

L'arrachage mécanique des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) a été réalisé sur un linéaire de 3 880 m et un volume de 10 067 m<sup>3</sup> de boues et de plantes a été extrait.

**FICHE ACTION N° 2**



UHC B / MARAIS DE LA BASSE VALLEE DE LA VIE

**RAPPEL DU DIAGNOSTIC - 2005**

Sur ce marais, la problématique principale est la tenue des étiers et des digues qui garantissent l'alimentation et l'activité des marais à poissons et des salines. A cet enjeu anthropique, s'ajoute celui de la préservation des habitats naturels typiques des marais salés qui servent de refuge, de gîte et de nurserie pour de nombreux oiseaux et poissons.

L'hydrologie du marais de la Basse Vallée de la Vie est imposée par le cycle tidal des marées et la gestion des marais de la Vie et de Baisse. Les étiers nécessitent un entretien continu compte tenu de la problématique de déstabilisation des berges. La vocation de ces marais est tournée vers l'exploitation patrimoniale des salins et des marais à poissons, et accessoirement l'élevage.

**RAPPEL DES OBJECTIFS DU CRE**

Sur le marais salé, soumis à un marnage journalier occasionné par le cycle tidal des marées, les étiers sont soumis à des contraintes de submersion prolongée du pied de berge. Cette zone de marnage de 1 à 2 m ne peut se végétaliser à cause du stress hydrique, de la salinité, de la turbidité et des forces de traction critiques sur les pieds de berges lors du flux et du reflux.

Lorsque les étiers présentent une largeur inférieure à 10 m, les talus sont verticaux du fait d'une faible emprise imputable à la présence de chemins d'accès ou de bassins à poissons. Sur ces secteurs, la zone de marnage est alors plus fragilisée par les courants de marées, la vidange de l'étier de Baisse et les crues de la Vie.

Le pied de berge s'érode par affouillement et par glissement, altérant la stabilité de l'ensemble du talus et des digues.

**BILAN DES ACTIONS 2012**

N° Fiche action	Secteur	Type de travaux	Montant budgétisé HT	Montant des travaux HT	Réalisé
3	Digue de la Vie - Les Viollières	Restauration de la digue - 200 ml	10 000,00 €	7 897,80 €	OUI
4	Digue de la Vie - Le Clousy	Restauration de la digue - 450 ml	14 000,00 €	18 814,00 €	OUI
5	Etier de Morchaussée	Restauration de la digue - 40 ml	5 500,00 €	4 781,30 €	OUI
6	Etier de Loire - Rive Gauche	Restauration de la digue - 415 ml	40 000,00 €	25 372,65 €	OUI
7	Etier de Loire - Rive Droite	Restauration de la digue - 40 ml	6 500,00 €	6 013,60 €	OUI
<b>TOTAL</b>			<b>76 000,00 €</b>	<b>62 879,35 €</b>	

**OBSERVATIONS :**

Les restaurations concernant les digues de la Vie ont été réalisées aux lieux-dits le marais des Viollières et le marais du Clousy, sur un linéaire de 650 m.

De nombreux travaux ont été réalisés sur les étiers de Loire et de Morchaussée, suite à la tempête Xynthia, représentant un linéaire de 495 m.

**FICHES ACTIONS N° 3 A 7**



UHC C / MARAIS DU BARRAGE DES VALLEES

**RAPPEL DU DIAGNOSTIC - 2005**

Le marais du barrage des Vallées est sous influence directe des apports de la Vie et du Ligneron, et du contrôle des niveaux par le barrage des Vallées.

Le bon état du marais du barrage des Vallées est conditionné par un entretien régulier des chenaux. La régulation hydraulique est complexe et fortement influencée par le régime de la Vie, du Ligneron et des marées. Le Ligneron est la rivière la plus dégradée. La strate héliophyte est peu représentée sur les écouls principaux et l'érosion est globalement marquée.

La circulation piscicole est contrariée par les ouvrages et les potentialités de frai restent limitées compte tenu de la gestion actuelle des niveaux d'eau.

**RAPPEL DES OBJECTIFS DU CRE**

Avant la restauration récente du barrage des Vallées, les remontées salines constituaient un problème vis-à-vis de la gestion en marais doux.

L'érosion des berges doit faire l'objet de mesures préventives visant à contrôler le piétinement bovin et à favoriser le développement des héliophytes.

La franchissabilité piscicole doit être assurée sur l'axe principal du Ligneron et la gestion des niveaux d'eau, régulée par des ouvrages complémentaires, doit permettre le maintien ou la création de zones de frayères à brochet.

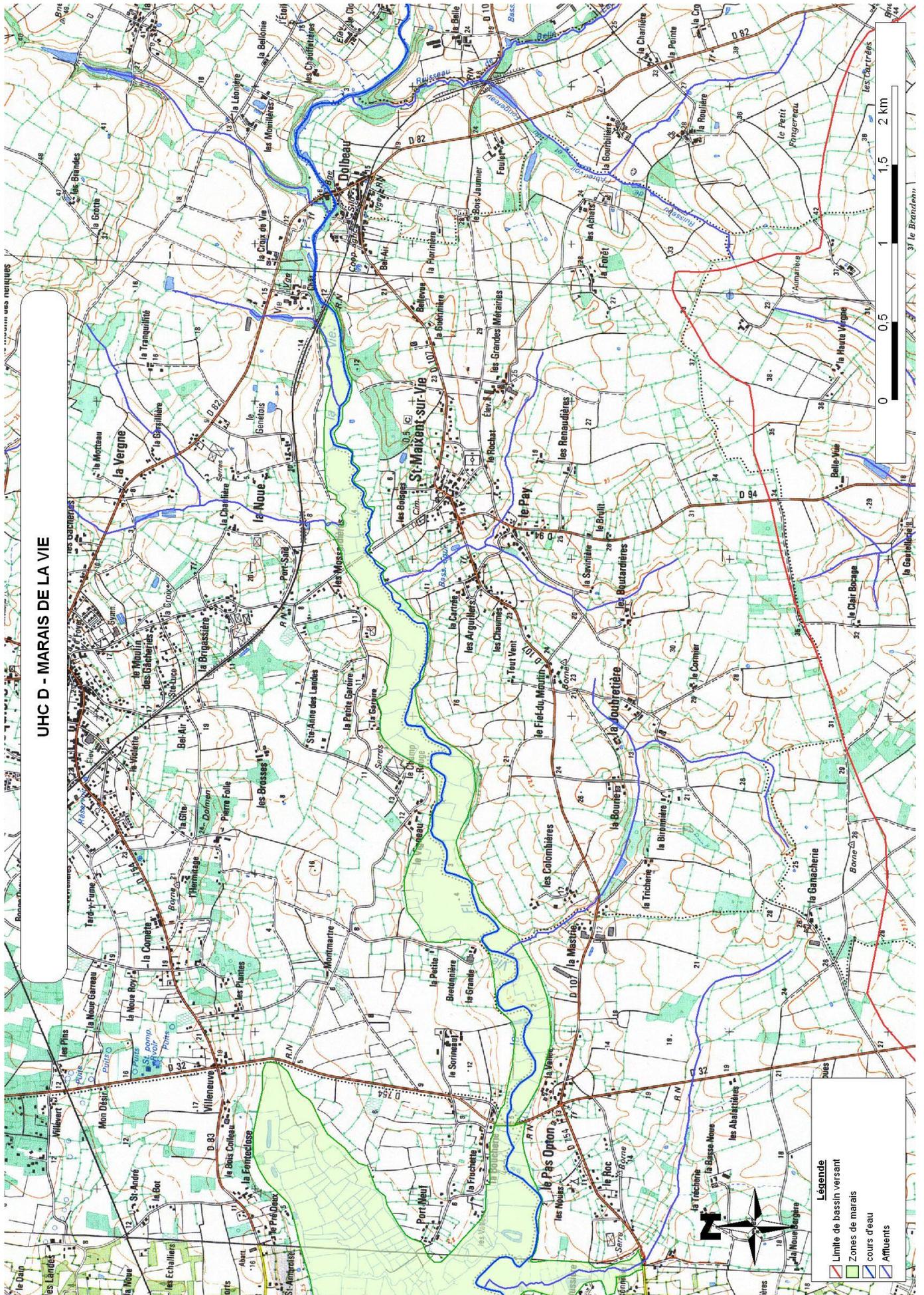
**BILAN DES ACTIONS 2012**

N° Fiche action	Secteur	Type de travaux	Montant budgétisé HT	Montant des travaux HT	Réalisé
8	Ecours des Brandes	Curage VF/VB - 2 165 ml	10 000,00 €	10 001,55 €	OUI
TOTAL			10 000,00 €	10 001,55 €	

**OBSERVATIONS :**

Le curage vieux fond/vieux bord (VF/VB) de l'écours des Brandes a été réalisé sur un linéaire de 2 165 m et un volume de 8 660 m<sup>3</sup> de boues a été extrait.

**FICHE ACTION N° 8**



UHC D / MARAIS DE LA VIE

**RAPPEL DU DIAGNOSTIC - 2005**

Il s'agit d'un marais fluvial influencé par les apports du barrage d'Apremont et le cloisonnement par des ouvrages et des endiguements.

La qualité du lit est globalement moyenne sur le cours principal à mauvaise sur les chenaux secondaires. Un fort envasement et recouvrement par des hélophytes et des algues filamenteuses est observé et traduit les apports du bassin versant. Les berges sont érodées et peu végétalisées.

Les fossés secondaires ne sont pas entretenus et se combent.

La présence de ragondins peut localement aggraver la déstabilisation des berges. Les ouvrages font obstacles à la continuité du franchissement piscicole et la gestion des niveaux d'eau ne permet pas au brochet d'assurer son cycle biologique.

**RAPPEL DES OBJECTIFS DU CRE**

L'érosion hydraulique, le piétinement des bovins et l'action des ragondins altèrent la morphologie des chenaux et l'hospitalité des berges. Les chenaux secondaires et tertiaires présentent un envasement et une fermeture par la ripisylve et les broussailles qui limitent les échanges. La Vie est déconnectée la plupart du temps avec le lit majeur, hors période de crue.

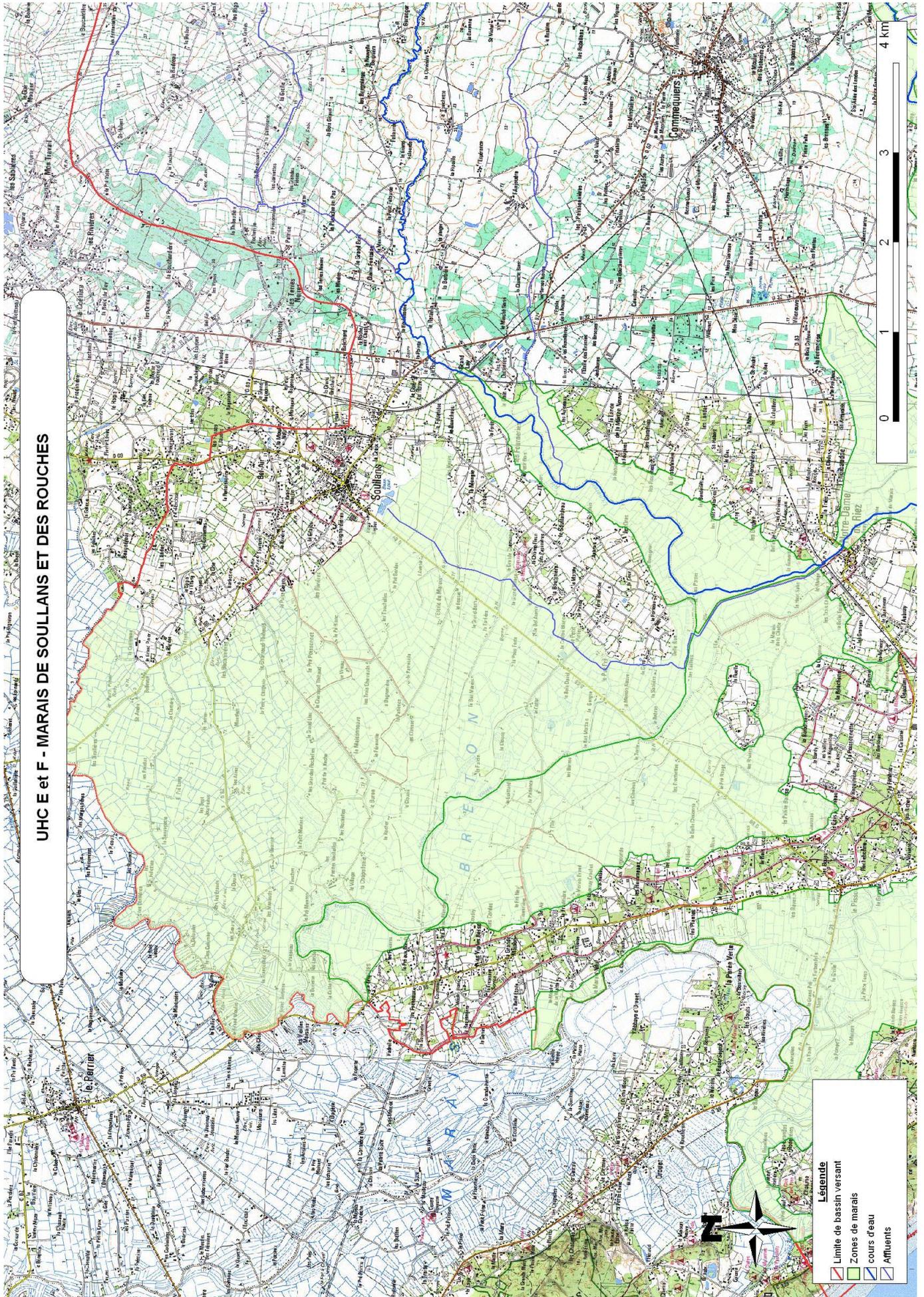
**BILAN DES ACTIONS 2012**

N° Fiche action	Secteur	Type de travaux	Montant budgétisé HT	Montant des travaux HT	Réalisé
9	Fossés de La Mastrie - Le Sorineau	Curage VF/VB - 1 870 m	8 500,00 €	7 697,91 €	OUI
TOTAL			8 500,00 €	7 697,91 €	

**OBSERVATIONS :**

Le curage vieux fond/vieux bord (VF/VB) des canaux secondaires a été réalisé sur un linéaire de 1 870 m et un volume de 7 480 m<sup>3</sup> de boues a été extrait.

**FICHE ACTION N° 9**



UHC E et F - MARAIS DE SOULLANS ET DES ROUCHES

UHC E ET F / MARAIS DE SOULLANS ET DES ROUCHES

**RAPPEL DU DIAGNOSTIC - 2005**

Le marais de Soullans est alimenté par les eaux du Ligneron et le niveau d'eau est contrôlé par l'écluse de Notre Dame de Riez.

La qualité globale est mauvaise. Les chenaux principaux et secondaires ont été curés récemment. Il reste de nombreuses mares qui sont à préserver.

Le marais des Rouches est alimenté par les eaux du Ligneron et le niveau d'eau est contrôlé par l'écluse de Notre Dame de Riez.

La qualité globale est bonne. Le Ligneron et les chenaux secondaires sont en bon état. Cette situation est due en grande partie, à la morphologie des berges qui autorise les échanges entre le lit et le marais. Il subsiste de nombreuses parcelles humides sur ce marais. Les chenaux tertiaires sont moins bien entretenus.

**RAPPEL DES OBJECTIFS DU CRE**

L'envasement, la fermeture du réseau tertiaire, le fauchage jusqu'en crête de berge, la présence de l'écrevisse de Louisiane et l'érosion hydraulique sont les principales perturbations. L'érosion hydraulique sur le réseau primaire, le piétinement bovin et les ragondins sont des facteurs secondaires d'altération.

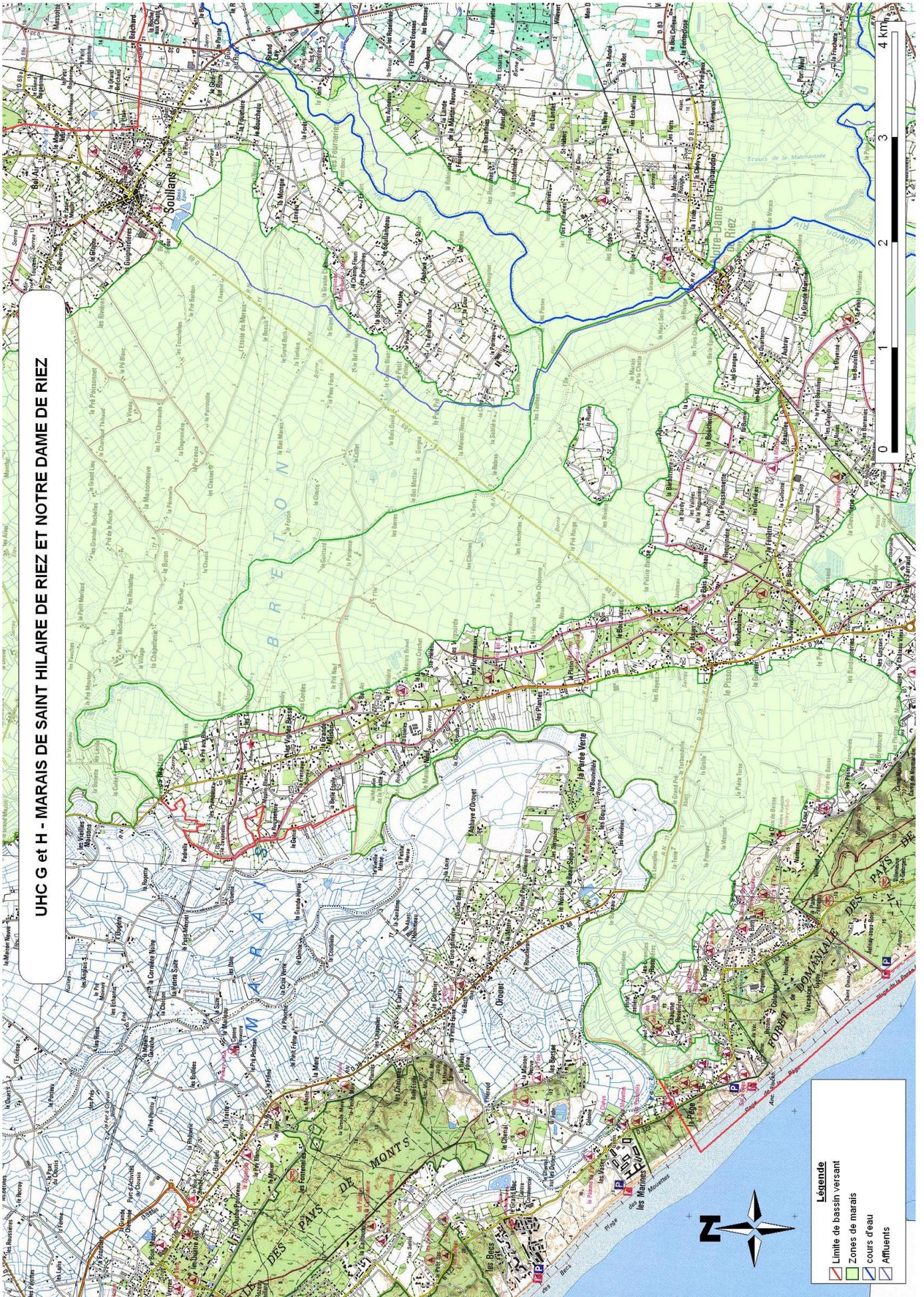
**BILAN DES ACTIONS 2011 ACHEVEES EN 2012**

N° Fiche action	Secteur	Type de travaux	Montant budgétisé HT	Montant des travaux HT	Réalisé
10	Canal de Soullans	Curage VF/VB - 3 600 ml	30 000,00 €	19 391,96 €	OUI
TOTAL			30 000,00 €	19 391,96 €	

**OBSERVATIONS :**

Les travaux de curage du canal de Soullans, prévus initialement en 2011, ont été achevés en 2012.

**FICHE ACTION N° 10**



UHC G et H - MARAIS DE SAINT HILAIRE DE RIEZ ET NOTRE DAME DE RIEZ

- Légende**
- ▬ Limite de bassin versant
  - ▬ Zones de marais
  - ▬ cours d'eau
  - ▬ Affluents

UHC G ET H / MARAIS DE SAINT HILAIRE DE RIEZ ET DE NOTRE DAME DE RIEZ

**RAPPEL DU DIAGNOSTIC - 2005**

Le niveau d'eau dans le marais de Baisse est contrôlé par l'écluse de Boursaud et n'est alimenté par aucun cours d'eau.

La qualité globale du marais est bonne sur l'UHC G2 et mauvaise sur l'UHC G1. Le problème principal concerne l'entretien du chenal de Baisse qui assure l'exutoire du marais.

Le marais de Saint Hilaire de Riez est contrôlé par l'écluse de Notre Dame de Riez. La qualité globale est bonne à moyenne. L'absence d'entretien sur les réseaux secondaires et tertiaires et l'instabilité des berges contribuent à accentuer l'envasement.

**RAPPEL DES OBJECTIFS DU CRE**

L'envasement, la fermeture du réseau tertiaire, le fauchage jusqu'en crête de berge sont les principales perturbations. L'érosion hydraulique, le piétinement des bovins et l'action des ragondins sont des facteurs secondaires d'altération.

**BILAN DES ACTIONS 2012**

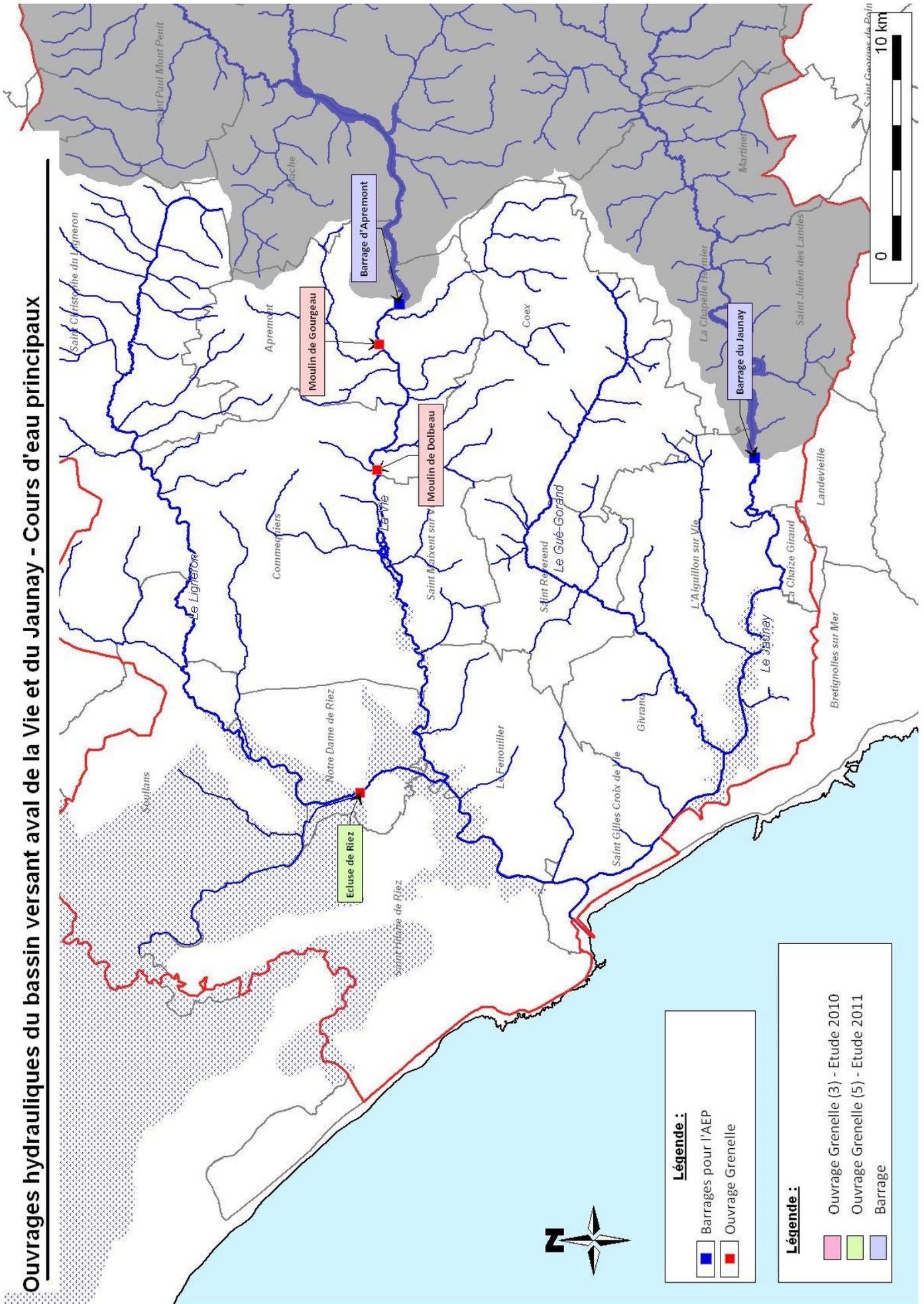
N° Fiche action	Secteur	Type de travaux	Montant budgétisé HT	Montant des travaux HT	Réalisé
11	Ecours du Virgourd	Curage VF/VB - 3 393 m	16 000,00 €	11 723,73 €	OUI
<b>TOTAL</b>			<b>16 000,00 €</b>	<b>11 723,73 €</b>	

**OBSERVATIONS :**

Le curage vieux fond/vieux bord (VF/VB) de l'écours du Virgourd a été réalisé sur un linéaire de 3 393 m et un volume de 13 572 m<sup>3</sup> de boues a été extrait.

**FICHE ACTION N° 11**

**Ouvrages hydrauliques du bassin versant aval de la Vie et du Jaunay - Cours d'eau principaux**



## OUVRAGES HYDRAULIQUES

### ECLUSES DE RIEZ

Créées dans les années 30, les écluses de Riez étaient vétustes et nécessitaient une restauration. En effet, de nombreuses interventions de maintenance ont été réalisées sur cet ouvrage, engendrant des coûts élevés chaque année.

Les portes de l'ouvrage ayant été restaurées en 2007, seuls les systèmes de manœuvre (crics, crémaillères et motoréducteurs) ont été remplacés.

### MOULINS DE DOLBEAU ET DE GOURGEAU

Afin de tenir compte des orientations du SDAGE 2010-2015 et du Grenelle de l'Environnement, une analyse a été réalisée sur chaque ouvrage permettant de définir, en concertation avec les acteurs locaux, les actions pour rétablir la continuité écologique de nos cours d'eau.

Suite à cette étude, les deux ouvrages ont fait l'objet d'un programme de restauration en 2012 :

#### *Moulin de Dolbeau*

En attendant les résultats de l'étude sur la ressource en eau, le Comité de Pilotage du 7 juillet 2011 avait décidé de réaliser une vanne en rive gauche afin d'améliorer le transport sédimentaire en période hivernale.

#### *Moulin de Gourgeau*

Les travaux retenus par le Comité de Pilotage du 7 juillet 2011 consistaient à réaliser un aménagement de substitution rustique avec seuils successifs et resserrement du lit.

### BILAN DES ACTIONS 2012

N° Fiche action	Secteur	Type de travaux	Montant budgétisé HT	Montant des travaux HT	Réalisé
12	Le Lignerou - Ecluses de Riez	Restauration des systèmes de manœuvre	100 000,00 €	75 726,00 €	OUI
13	Moulin de Dolbeau	Travaux suite aux différentes études	17 000,00 €	- €	NON
14	Moulin de Gourgeau	Travaux suite aux différentes études	72 000,00 €	3 470,00 €	NON
TOTAL			189 000,00 €	79 196,00 €	

### OBSERVATIONS :

#### *Ecluses de Riez*

Les motoréducteurs des écluses de Riez ont été remplacés par des servomoteurs avec des fins de course intégrées.

#### *Moulin de Dolbeau*

Les travaux sur le moulin de Dolbeau ont été reportés. En effet, une seule offre a été déposée lors de la consultation, pour un montant de 69 670 € HT.

De plus, une étude sur la ressource en eau est actuellement en cours de réalisation sur la rivière la Vie et les conclusions de cette étude pourront amener une modification des aménagements prévus initialement.

#### *Moulin de Gourgeau*

Les travaux d'aménagement prévus initialement sont reportés. En effet, suite à la saison hivernale, une brèche s'est formée sur la chaussée en décembre 2011. Cependant, une réparation provisoire a été réalisée pour maintenir le niveau d'eau durant la saison estivale 2012 et satisfaire les usages (canoës, irrigation).

### FICHES ACTIONS N° 12 A 14

ETUDE D'ÉVALUATION DU CONTRAT RESTAURATION ENTRETIEN « RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES »

**RAPPEL**

En 2005, une étude préalable au Contrat Restauration Entretien « Rivières et Zones Humides » (CRE-RZH) a été conduite par le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay sur l'ensemble du bassin versant de la Vie et du Jaunay.

Ce travail, réalisé par le bureau d'études CE3E, a débouché sur la signature d'un CRE-RZH en 2008 entre le Syndicat Mixte des Marais, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil Général de la Vendée, uniquement sur le bassin versant aval de la Vie et du Jaunay.

Cette étude a permis de définir un programme pluriannuel de travaux sur les cours d'eau et marais, composé essentiellement de :

- l'entretien de la ripisylve et la gestion des embâcles,
- la lutte contre les espèces exotiques envahissantes,
- la restauration et l'entretien des marais,
- la restauration, l'aménagement et l'entretien des ouvrages hydrauliques,
- la renaturation des cours d'eau.

Afin d'évaluer l'efficacité des actions et des mesures de gestion mises en place dans le cadre du CRE-RZH, une étude d'évaluation doit être élaborée. Pour cela, un bilan global, à la fois technique et administratif, sera réalisé afin de montrer l'efficacité des travaux et des mesures entrepris, par comparaison entre les situations initiales et finales, et dressant la liste des opérations complémentaires à prévoir.

**BILAN DES ACTIONS 2012**

N° Fiche action	Secteur	Type de travaux	Montant budgétisé HT	Montant des travaux HT	Réalisé
15	Bassin versant aval Vie et Jaunay	Evaluation du CRE 2008-2013	15 000,00 €	- €	NON
TOTAL			15 000,00 €	- €	

**OBSERVATIONS :**

L'étude d'évaluation du Contrat Restauration Entretien « Rivières et Zones Humides » 2008-2013 est actuellement en cours de consultation et sera réalisée en 2013.

**FICHE ACTION N° 15**

## TRAVAUX D'ENTRETIEN

### GESTION DES EMBACLES

Le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay a réalisé différentes actions d'enlèvements d'embâcles en 2012.

Ces travaux ont été effectués essentiellement de janvier à mars et d'octobre à novembre sur la rivière le Jaunay. Ils avaient pour objectifs de retirer les embâcles accumulés aux niveaux des ouvrages hydrauliques.

### LUTTE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES NUISIBLES

Les ragondins et les rats musqués sont présents sur l'ensemble des zones humides du bassin versant de la Vie et du Jaunay (marais, rivières, plans d'eau). Engendrant de nombreux impacts, comme la détérioration des berges (creusement de galeries) et les dégâts sur les cultures de maïs, ces rongeurs sont classés nuisibles par arrêté préfectoral et une lutte est obligatoire et généralisée à l'ensemble du bassin versant.

Cette action, constituée du piégeage et du tir au fusil, est basée sur le volontariat de chasseurs et piégeurs du territoire. Ces derniers perçoivent une prime de 1,70 € par animal tué et apporté aux lieux de collecte.

**Pour l'année 2012, 4 834 rats ont été capturés avec l'aide de 65 volontaires, représentant un coût annuel de 30 526,52 € TTC.**

### LUTTE CONTRE LES PLANTES AQUATIQUES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

(Fiches actions n° 16 et 17)

Le bassin versant de la Vie et du Jaunay, en particulier les marais du Jaunay et du Gué-Gorand, est confronté à la prolifération de plantes aquatiques exotiques envahissantes telles que la Jussie et le Myriophylle du Brésil.

Originaires d'Amérique du Sud, ces plantes entraînent des désordres écologiques importants (altération de la qualité de l'eau, baisse de la biodiversité) et constituent une menace sur les activités dans le marais.

Les actions de lutte consistent en l'arrachage manuel des plantes aquatiques exotiques envahissantes lors de deux campagnes annuelles, entre juillet et octobre, en complément des opérations d'arrachage mécanique.

Cette action est réalisée par le Syndicat Mixte des Marais en collaboration avec le chantier de réinsertion ASFODEL.

**Pour l'année 2012, un linéaire de 129 km de fossés a été effectué pour un volume de plantes arrachées de 58 m<sup>3</sup>, représentant un coût annuel de 17 235,15 € TTC.**

### ACCES ET VISITE ANNUELLE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

#### MAINTENANCE ANNUELLE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

**La maintenance annuelle des ouvrages hydrauliques a été exécutée en 2012 par la SAUR, pour un montant global de 3 947,46 € TTC.**

Cette action comprend des visites périodiques de surveillance et d'entretien courant de certains ouvrages et le contrôle réglementaire des installations électriques. La fréquence des visites sur les ouvrages est différente en fonction du fonctionnement mécanique (crémaillères), hydraulique (vérins) ou automatique (électrique).

## ENTRETIEN PONCTUEL DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Type d'actions	Montant TTC
<b>Entretien des ouvrages hydrauliques</b>	<b>19 250,54 €</b>
<b>Ecluses de Riez</b>	<b>1 936,09 €</b>
Réparation du motoréducteur n° 4	1 742,57 €
Dysfonctionnement du motoréducteur n° 4	137,18 €
Bruit de roulement lors des manœuvres	56,34 €
<b>Ecluse du Jaunay</b>	<b>3 597,57 €</b>
Défaut de la pompe de la passe à civelles	98,60 €
Changement de la sonde amont	3 498,97 €
<b>Barrage des Vallées</b>	<b>4 313,67 €</b>
Fuite porte n° 2 - Mise en place de sacs de lestage	19,55 €
Déplacement du coffret ERDF	3 443,76 €
Mise en place d'une serrure électrique	850,36 €
<b>Ecluse de Boursaud</b>	<b>697,27 €</b>
Dysfonctionnement du différentiel	697,27 €
<b>Clapet de la Gatelière</b>	<b>7 327,39 €</b>
Changement des joints et des fûts de vérins et mise en place d'une anode sacrificielle	7 327,39 €
<b>Clapet de la Brelaudière</b>	<b>814,27 €</b>
Remplacement des batteries	391,69 €
Dépose de la pompe hydraulique	422,58 €
<b>Clapet de la Pinsonnière</b>	<b>552,66 €</b>
Changement de la vanne à boisseau porte n° 1	552,66 €
<b>Clapet de Dolbeau</b>	<b>11,62 €</b>
Changement du cadenas	11,62 €
<b>Entretien de la végétation</b>	<b>5 034,08 €</b>
Chaussée de Soullans, digue de l'Isle, étier de Baisse et barrage des Vallées	5 034,08 €
<b>Total général</b>	<b>24 284,62 €</b>

## SUIVI DES PASSES A ANGUILES SUR LE BARRAGE DES VALLEES ET L'ECLUSE DU JAUNAY

Une convention est établie entre le Syndicat Mixte des Marais et la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FVPPMA) afin de réaliser le suivi des passes à anguilles sur le barrage des Vallées et l'écluse du Jaunay.

Un entretien courant des passes ainsi qu'un relevé quotidien du vivier, en précisant le nombre et le poids d'anguilles migrants, sont réalisés dans le cadre de ce suivi. Les résultats des suivis sont annexés au présent document.

**Cette opération a été réalisée en 2012 pour un montant global de 300 € TTC.**

## REGULATION DES CORMORANS

Depuis 2005, suite à la demande de l'Association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay prend en charge la coordination de la régulation des cormorans sur l'ensemble de son territoire.

Ces oiseaux, essentiellement piscivores, réalisent une prédation accrue sur la faune piscicole de nos marais et nécessitent la mise en place d'une campagne annuelle de tir au fusil, durant la période d'août à avril, sur l'ensemble du territoire des 19 communes du Syndicat Mixte des Marais.

Afin de réglementer cette pratique, des autorisations individuelles de tir sont délivrées par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. La campagne est coordonnée par l'agent de marais du Syndicat Mixte des Marais.

**Ainsi, pour la saison hivernale 2011/2012, 292 cormorans ont été prélevés avec l'aide de 65 chasseurs locaux.**

# ANIMATION ET SUIVI/EVALUATION

## TECHNICIENS RIVIERES ET ZONES HUMIDES

### RAPPEL DU ROLE DES TECHNICIENS

Les techniciens rivières et zones humides ont pour fonction d'assurer une surveillance régulière de la rivière et des marais. Ils rendent compte des besoins, des problèmes et des conflits d'usages auprès des instances administratives compétentes (police de l'eau, police de la pêche, DREAL...). Ils servent d'intermédiaires et de médiateurs entre les riverains, les usagers et la structure de gestion.

Ils assurent également un rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage dans l'élaboration, la mise en œuvre des consultations des entreprises et l'évaluation des programmes de restauration, d'aménagement et d'entretien.

Depuis 2012, les techniciens assurent également l'animation du contrat territorial aval du bassin Vie et Jaunay.

### COMPTES RENDUS D'ACTIVITES 2012

#### MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU CRE

- ☞ Définition détaillée du programme de lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes,
- ☞ Définition détaillée du programme de travaux hydrauliques annuel,
- ☞ Réalisation des avant-projets et demande d'avis aux services de la police de l'eau,
- ☞ Réalisation des dossiers de consultation et lancement des appels d'offres,
- ☞ Analyse des offres et choix des entreprises,
- ☞ Coordination, réalisation et suivi des actions de lutte contre les espèces envahissantes animales et végétales,
- ☞ Coordination et suivi des actions d'entretien et de maintenance des ouvrages hydrauliques,
- ☞ Réunion de concertation autour de la chaussée de Gorgeau et nettoyage du bief avec l'aide de bénévoles du monde de la pêche,
- ☞ Synthèse des données de l'étude CRE de 2005 par sous-bassin versant,
- ☞ Synthèse des données des réseaux de mesures de 2009 à 2011 (physico-chimique et biologique),
- ☞ Suivi de l'étude sur la continuité écologique sur 16 ouvrages hydrauliques (réunion de lancement, groupes de travail et Comité technique...),
- ☞ Suivi des travaux et études (réunions et visites de chantier),
- ☞ Définition du programme d'actions 2013,
- ☞ Elaboration des demandes de subventions pour l'année 2013,
- ☞ Réalisation de la gestion d'embâcles,
- ☞ Arrachage manuel des plantes aquatiques exotiques envahissantes,
- ☞ Réunions du Comité « Marais et Rivières » du Conseil Général de la Vendée,
- ☞ Journée sur la restauration de la continuité écologique organisée par le Conseil Général de la Vendée,
- ☞ Groupes de travail sur la continuité écologique pilotée par le Conseil Général de la Vendée,
- ☞ Participation à la réunion du Tableau de Bord Anguille sur la gestion des ouvrages à marée,
- ☞ Participation à une réunion organisée par le Syndicat Mixte de Gestion Ecologique du Marais Breton sur la problématique Jussie,
- ☞ Définition du réseau d'intérêt collectif avec les Présidents des associations syndicales de marais,
- ☞ Définition du périmètre syndical de chaque association syndicale de marais.

#### MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT TERRITORIAL

- ☞ Assistance technique dans le cadre de l'étude ressource en eau réalisée sur le canton de Saint Gilles Croix de Vie,
- ☞ Rencontre avec les communes et maîtres d'ouvrage afin de faire le point sur les actions du contrat,
- ☞ Rencontre des campings signataire du contrat avec M. Robert LEGENTIL de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- ☞ Suivi des actions agricoles, participation aux groupes de travail et mise en place des conventions avec la Chambre d'Agriculture de la Vendée,
- ☞ Elaboration de la pochette du Contrat territorial aval de la Vie et du Jaunay.

## PARTICIPATION AUX ACTIONS NATURA 2000

- ☞ Participation au Comité Technique "Natura 2000" pour la validation du plan de lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes,
- ☞ Présentation de la problématique « plantes terrestres exotiques invasives » aux propriétaires de marais salés et doux sur la commune de Saint Hilaire de Riez,
- ☞ Réalisation du suivi des espèces envahissantes sur le site,
- ☞ Mise en place des suivis de l'habitat « Hydrocharition » sur les fossés avant travaux, en partenariat avec l'ADEV,
- ☞ Participation aux réunions de la Chambre d'agriculture et de l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf pour la mise en place et le suivi des MAE « Entretien des fossés tertiaires » sur le marais breton,
- ☞ Participation à une réunion d'échange sur les diagnostics fossés réalisés dans le cadre des MAE « Entretien des fossés tertiaires » sur le marais breton.

## COMMUNICATION

- ☞ Mots du CRE pour la lettre du SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay,
- ☞ Présentation du fonctionnement du barrage des Vallées et du cycle de vie de l'anguille à des scolaires,
- ☞ Elaboration d'articles pour des bulletins communaux,
- ☞ Mise en place et suivi du programme pédagogique pour les scolaires du bassin versant aval de la Vie et du Jaunay (années scolaires 2011/2012 et 2012/2013).

## FORMATION

- ☞ Participation à une réunion organisée par le Forum des Marais Atlantiques sur l'évaluation de la biodiversité en lien avec la gestion des marais.

## SUIVI/EVALUATION

- ☞ Assistance technique pour la mise en œuvre des CRE à l'amont des retenues d'alimentation en eau potable,
- ☞ Suivi de la qualité de l'eau du bassin versant aval (14 points),
- ☞ Suivi des IBGN, IBD et pêches électriques (8 points).

## BILAN D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2011

- ☞ Réalisation du rapport d'activités 2011 du Syndicat Mixte des Marais,
- ☞ Bilan de la maintenance des ouvrages hydrauliques 2011.

## GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU SYNDICAT MIXTE DES MARAIS

- ☞ Suivi administratif et comptable,
- ☞ Elaboration du Budget Primitif 2012,
- ☞ Rédaction et suivi de la modification des statuts du Syndicat Mixte,
- ☞ Préparation des Décisions Modificatives du budget,
- ☞ Orientations budgétaires pour l'année 2013.

## DIVERS

- ☞ Participation aux assemblées générales des associations syndicales de marais,
- ☞ Participation à une conférence sur les enrochements organisée par le CETMEF,
- ☞ Participation à une réunion organisée par la FDGDON de Vendée sur les actions de régulation des corbeaux freux et corneille noire,
- ☞ Organisation d'une réunion d'information sur le bilan annuel des actions du Syndicat,
- ☞ Participation au comité départemental piscivore,
- ☞ Participation aux actions de repeuplement anguille sur le marais de Soullans et le marais du Jaunay et du Gué-Gorand.

# ANNEXES

**ANNEXE 1 : FICHES ACTIONS**

**ANNEXE 2 : PROGRAMME CRE AVAL DE LA VIE ET DU JAUNAY – ANNEE 2012**

**ANNEXE 3 : SUIVI DES PASSES A ANGUILLES SUR LE BARRAGE DES VALLEES ET L'ECLUSE DU  
JAUNAY – ANNEE 2012**

**ANNEXE 1 : FICHES ACTIONS**

1. Arrachage mécanique des plantes aquatiques exotiques envahissantes (Lac du Gué-Gorand)
2. Arrachage mécanique des plantes aquatiques exotiques envahissantes (Marais du Jaunay)
3. Restauration de digues (Digue de la Vie – Marais des Viollières)
4. Restauration de digues (Digue de la Vie – Le Clouy)
5. Restauration de digues (Etier de Morchaussée)
6. Restauration de digues (Etier de Loire – Rive gauche)
7. Restauration de digues (Etier de Loire – Rive droite)
8. Curage VF/VB (Ecours des Brandes)
9. Curage VF/VB (Marais de la Vie)
10. Curage VF/VB (Canal de Soullans)
11. Curage VF/VB (Ecours du Virgourd)
12. Restauration des systèmes de manœuvre (Ecluses de Riez)
13. Travaux suite aux différentes études (Moulin de Dolbeau)
14. Travaux suite aux différentes études (Moulin de Gourgeau)
15. Evaluation du Contrat Restauration Entretien « Rivières et Zones Humides » 2008-2013
16. Fiche suivi de chantier 2012 – Marais de Soullans et des Rouches
17. Fiche suivi de chantier 2012 – Marais du Jaunay et du Gué-Gorand

**ANNEXE 2 : PROGRAMME CRE AVAL DE LA VIE ET DU JAUNAY – ANNEE 2012**

Secteur		Type de travaux	Montant budgétisé HT	Montant des travaux HT
M7 - Jaunay aval	Lac du Gué-Gorand	Arrachage mécanique des PAEE - 1 200 m²	6 000,00 €	3 810,00 €
SOUS - TOTAL			6 000,00 €	3 810,00 €
Marais du Jaunay et du Gué-Gorand	Fossés des Communaux et de La Chaize Giraud	Arrachage mécanique des PAEE - 3 880 m	12 000,00 €	11 220,50 €
SOUS - TOTAL			12 000,00 €	11 220,50 €
Marais de la Basse Vallée de la Vie	Digue de la Vie - Les Viollières	Restauration de la digue - 200 ml	10 000,00 €	7 897,80 €
	Digue de la Vie - Le Clousy	Restauration de la digue - 450 ml	14 000,00 €	18 814,00 €
	Etier de Morchaussée	Restauration de la digue - 40 ml	5 500,00 €	4 781,30 €
	Etier de Loire - Rive Gauche	Restauration de la digue - 415 ml	40 000,00 €	25 372,65 €
	Etier de Loire - Rive Droite	Restauration de la digue - 40 ml	6 500,00 €	6 013,60 €
SOUS - TOTAL			76 000,00 €	62 879,35 €
Marais du Barrage des Vallées	Ecours des Brandes	Curage VF/VB - 2 165 ml	10 000,00 €	10 001,55 €
SOUS - TOTAL			10 000,00 €	10 001,55 €
Marais de la Vie	Fossés de La Mastrie - Le Sorineau	Curage VF/VB - 1 870 m	8 500,00 €	7 697,91 €
SOUS - TOTAL			8 500,00 €	7 697,91 €
Marais de Soullans et des Rouches	Canal de Soullans	Curage VF/VB - 3 600 ml	30 000,00 €	19 391,96 €
SOUS - TOTAL			30 000,00 €	19 391,96 €
Marais de Saint Hilaire de Riez et Notre Dame de Riez	Ecours du Virgourd	Curage VF/VB - 3 393 m	16 000,00 €	11 723,73 €
SOUS - TOTAL			16 000,00 €	11 723,73 €
Ouvrages hydrauliques	Le Lignerion - Ecluses de Riez	Restauration des systèmes de manœuvre	100 000,00 €	75 726,00 €
	Moulin de Dolbeau	Travaux suite aux différentes études	17 000,00 €	- €
	Moulin de Gourgeau	Travaux suite aux différentes études	72 000,00 €	3 470,00 €
SOUS - TOTAL			189 000,00 €	79 196,00 €
Etude	Bassin versant aval Vie et Jaunay	Evaluation du CRE 2008-2013	15 000,00 €	- €
SOUS - TOTAL			15 000,00 €	- €
<b>TOTAL</b>			<b>362 500,00 €</b>	<b>205 921,00 €</b>

ANNEXE 3 : SUIVI DES PASSES A ANGUILLES SUR LE BARRAGE DES VALLEES ET L'ECLUSE DU JAUNAY – ANNEE 2012



Suivi des passes à anguilles installées  
sur les axes de la Vie et du Jaunay



Bilan 2012 du suivi de la passe installée sur le Barrage des Vallées

*Secteur du Syndicat Mixte des marais de la Vie du Ligneron et du Jaunay*